

STAGE DE FIN D'ÉTUDES

Consultante en développement territorial

Emma Boulanger

Tuteur école : José Serrano – Enseignant chercheur

Tuteur entreprise : Florence Bénéteau - Directrice du Groupe ELAN



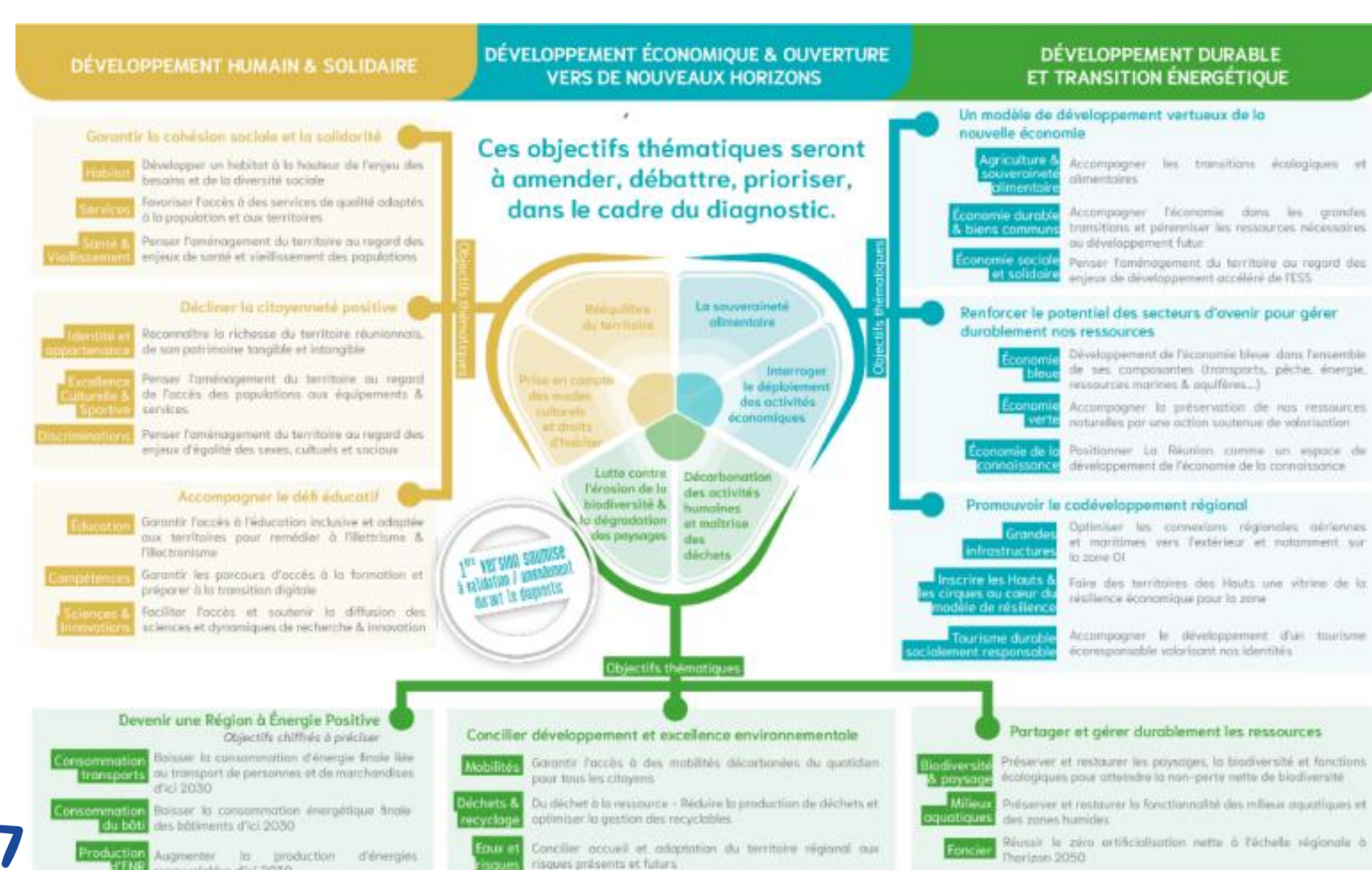
Le Groupe ELAN, basé à Montpellier (34) et à Saint-Denis (974), est un cabinet d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisé dans l'accompagnement des collectivités territoriales et des entreprises privées pour leurs projets de développement. Durant mon stage j'ai eu l'occasion de travailler sur 2 missions principales :

- L'élaboration de la révision générale du **Schéma d'Aménagement Régional (SAR)**
- L'étude de faisabilité économique, technique et juridique d'un **marché de gros** dans l'EPCI de l'Est de La Réunion (la CIREST).

Le **SAR** est l'équivalent du SRADDET pour les régions outre-mer. C'est un document de planification qui fixe les orientations fondamentales de la Région à moyen terme en matière :

- de **développement durable** ;
- de **mise en valeur** du territoire ;
- de protection de **l'environnement**.

Où travailler et se former ?
Comment se déplacer tous les jours ?
Comment valoriser la culture de La Réunion ?
Comment et où se loger ?
Où iront les déchets ?
Quelles seront les capacités de production de nourriture, d'énergie de l'île ?
Comment préserver la terre ?
...



Le SAR sera constitué de plusieurs pièces :

- un rapport comprenant le diagnostic, les orientations fondamentales, les principes d'aménagement, et l'évaluation environnementale,
- le SRCAE (Schéma Régional Climat Air Énergie),
- le SRCE (Schéma Régional de Cohérence Écologique),
- le SMVM (Schéma de Mise en Valeur de la Mer),
- un fascicule de règles,
- une carte de destination générale des sols
- et des documents annexes dont l'atlas cartographique.

Avec l'équipe, nous avons eu la charge de commencer la rédaction du diagnostic de La Réunion en s'appuyant sur 3 grands axes définis par la Région et 27 objectifs thématiques abordant tous les sujets importants pour le développement durable du territoire.

Concernant **l'étude sur l'implantation économique, technique et juridique d'un marché de gros** à la CIREST, le paradoxe réunionnais est de n'avoir qu'un seul marché de gros au Sud malgré des bassins de production et de consommation importants à l'Est et au Nord. Pourtant, les marchés de gros sont de véritables atouts pour leur territoire d'implantation. D'autant plus que l'île poursuit un objectif **d'autonomie alimentaire**. La création d'un second marché de gros s'inscrirait donc dans cette démarche.

Un marché de gros implanté à la CIREST pourra :

- mettre en relation producteurs et consommateurs tout en mettant à disposition des vendeurs des structures adaptées à leurs activités,
- améliorer les revenus des agriculteurs et diminuer les prix, donc améliorer le pouvoir d'achat des habitants,
- garantir des produits frais et de qualité chaque jour.



Nous avons ainsi mené une **enquête sur le terrain** auprès des parties prenantes afin de dresser un panorama des acteurs du territoire et des circuits de distribution, et d'interroger ces acteurs pour connaître leurs besoins.

Des ateliers de **concertation** ont été mis en place dans chaque commune de l'EPCI afin de **co-construire** le projet avec les acteurs de l'alimentation de l'Est de l'île.